

Vendredi 12 février dernier, le Sénateur-Maire François CALVET, 1er Vice-président de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée et M. Pierre ESTEVE, Président de l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly, ont présidé la première réunion du comité de pilotage de l'Approche Territoriale Intégrée (A.T.I.) qui fera autorité pour le suivi et l'accompagnement de projets éligibles à l'obtention de subventions européennes, essentielles à l'essor de la Vallée de l'Agly.

Ce programme d'envergure, à l'initiative de François CALVET, va se matérialiser au travers du Fond Européen de Développement Economique et Régional (F.E.D.E.R). Placé sous la tutelle de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, l'arrivée de ces nouveaux moyens d'intérêt général ont rencontré un accueil unanime de la part des acteurs politiques, des partenaires institutionnels et privés concernés.

4 468 122 euros seront disponibles jusqu'en 2020. Cette enveloppe financière déployée résulte de l'application de la politique européenne solidaire qui vise à corriger les déséquilibres régionaux, à renforcer la cohésion économique et sociale des territoires pour inscrire l'égalité des chances comme un droit dans chacun des 28 pays que compte l'Union.

A l'échelle locale, dans la vallée de l'Agly, ces crédits vont permettre de soutenir la compétitivité, la création d'entreprises, la recherche, l'innovation, la formation professionnelle, de réussir la transition énergétique, de participer durablement à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, de lutter efficacement contre les risques naturels, de contribuer à la rénovation urbaine, de sauvegarder le patrimoine et stimuler les potentiels touristiques et culturels.

*«Je suis très heureux d'animer et de travailler pour ce programme qui annonce la renaissance d'un territoire tout entier ! J'ai à cœur d'apporter toute mon expérience d'élu local et de parlementaire sur tous ces dossiers que nous allons porter ensemble, pour le bien public, sans clivage, ni rancœur partisane ! Depuis le début, je reste persuadé que nous n'imaginons pas encore toutes les liaisons heureuses qu'un tel projet va générer entre les 3 vallées de notre département »*, souligne François CALVET.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège de la Communauté Urbaine rassemblait les porteurs des projets, M. Emmanuel CAYRON, Secrétaire Général de la Préfecture, sa

collaboratrice Mme Muriel MOLINER, Responsable du service économie et développement territorial, les représentants de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, Mme Virginie CONOR et M. Stéphane GAZUL, Mme Lola BEUZE, Conseillère Départementale et M. Florent MARTICHE, Responsable du Pôle Europe au Conseil Départemental, M. François TOULET, Directeur du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly, les représentants des Communes de l'Agly et les responsables des services de la Communauté Urbaine.

Au delà de la partie technique de ce rendez-vous qui a permis de communiquer aux membres de l'assemblée l'ensemble des éléments nécessaires pour mener à bien le montage des dossiers et l'obtention des financements, cette réunion a été l'occasion de présenter la liste non exhaustive des projets d'ores et déjà retenus et qui seront prochainement soutenus.

Notons l'exemple du projet de réaménagement scénographique des zones d'expositions temporaires et permanentes du musée de la Préhistoire de Tautavel. Cet établissement de recherche qui bénéficie d'un rayonnement scientifique et touristique international se doit d'entretenir les retombées de son attractivité. L'utilisation de la renommée du Musée est un grand atout car elle va stimuler par ricochet l'emploi et l'économie affiliée au bassin viticole de la Vallée de l'Agly, la restauration et l'hôtellerie notamment.

La construction d'un parc éolien et de logements B.B.C. (basse consommation d'énergie) dans la vallée, l'aménagement des gorges de Gouleyrous, la végétalisation de la dune de Torreilles, la sécurisation des digues de St Laurent de la Salanque, de Ste Marie la Mer, la restauration du château de St Hypolite, illustrent bien les contributions stratégiques d'une telle politique d'aménagement territoriale qui définit les bases d'une croissance intelligente, solidaire, durable et inclusive.

Lors du même appel à projet, la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée a également été retenue par la Région. Un montant de 2 497 199 euros viendra conforter les projets de renouvellement urbain sur les communes de ce même secteur. La mise en œuvre de ces moyens complémentaires d'origine européenne obéiront à la même réglementation déployée dans la Vallée de l'Agly et dont la gouvernance a été mise en place ce jour.

